



## EDITO

Chères Bellocoises, chers Bellocois,

Ce printemps pluvieux marqué par de nombreux orages et averses n'a pas découragé les visiteurs. La 26<sup>ème</sup> édition de l'animation « phare » de la fête de la fraise a encore imprimé sa marque par l'obtention du label « site remarquable du goût ». Une distinction rare et qui confirme Beaulieu comme ville de la fraise. Félicitations aux organisateurs et aux nombreux bénévoles pour leur implication, sans oublier toutes les associations et bénévoles qui animent notre belle cité durant la saison estivale. Nous restons bien sûr à votre entière disposition pour toute question ou renseignement. Une équipe toujours à votre écoute,

Dominique Cayre

### Beaulieu-sur-Dordogne site remarquable du goût !

Label décerné par quatre ministères, son objectif est de défendre et promouvoir les produits emblématiques d'un terroir. La production bellocoise de fraises de qualité est ainsi reconnue. Seules 65 communes détiennent ce label en France qui est le label touristique des destinations gourmandes dont 2 en Corrèze, Beaulieu pour la « fraise » et Objat pour le « veau fermier du Limousin ».

### Gabare

Presque entièrement remise à neuf, la gabare peut reprendre ses balades. Mise à l'eau en 2003, elle n'avait jamais bénéficié depuis d'un rajeunissement bien mérité pour cette belle vogueuse. Cette année, c'est Anne-Mieke Schol, nouvelle mousse qui pilotera avec Balta. Sa maîtrise des langues anglaise, espagnole et allemande, permettra plus d'échanges avec les touristes étrangers.

### Association du patrimoine bellocois : un nouveau départ

L'association est relancée. Son but est de faire découvrir, mieux connaître et promouvoir le patrimoine du Pays de Beaulieu. Rosie Cavarrot, la nouvelle présidente, a accepté de prendre les rênes d'une association dont l'intérêt est majeur pour le Bellocois.

Le premier objectif est de préparer le programme d'animations pour les journées du patrimoine des 15 et 16 septembre sur le thème « l'art en partage ».

### Caserne incendie appel à pompiers volontaires

La phase opérationnelle du projet de nouvelle caserne va démarrer pour une inauguration prévue en septembre 2019. Ce nouveau bâtiment sera facilement accessible et plus adapté à l'accueil des sapeurs pompiers masculins et féminins. Les garages permettront d'accueillir les matériels actuels.

Cette réalisation devrait contribuer à développer les vocations pour que de nombreux volontaires, jeunes et adultes, viennent compléter nos effectifs. Nous les encourageons à s'engager dans ce service d'aide et de solidarité indispensable à la qualité de vie et la sécurité de notre cité.

Nous remercions les employeurs privés sollicités pour libérer leurs personnels comme le fait la mairie.

### **Le budget 2018**

Comme les années précédentes, la principale attention a porté sur la maîtrise du budget de fonctionnement. Grâce à un suivi rigoureux des dépenses, nous avons dégagé un résultat de fonctionnement de 207.385 € toujours sans augmentation de la fiscalité locale malgré des dotations de l'Etat en baisse et les mises aux normes d'accessibilité impératives. Ce résultat est remarquable car la commune n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2017 ni fait appel à la ligne de trésorerie.

**Le conseil municipal a voté le budget primitif 2018 le 9 avril 2018 : 1.504.210 € pour la section de fonctionnement et 1.853.209 € pour l'investissement.** La charge de remboursement des emprunts est de 178.814 €. Les investissements sont financés par des subventions attendues à hauteur de 913.661€ venant principalement de l'Etat et du Département.

### **L'adressage**

La commune a lancé ce projet lié à l'arrivée de la fibre dans chaque maison mais aussi nécessaire aux services de secours, aux infirmières, aux services à la personne et aux livreurs. Le projet est mené conjointement avec les communes de Puy d'Arnac, Nonards, Astailac, Sionac, Brivezac, Bassignac le Bas et sera réalisé avec la Poste, expert dans le domaine. Ce regroupement de commandes permet de diminuer les coûts de la prestation de la Poste et d'achat des plaques de rue et numéros. Il facilite aussi la cohérence des adresses en limites de communes. Ce projet bénéficie d'une aide du Département et de l'Etat.

### **Séjour à Chamonix**

La classe de cycle 3 de l'école de Beaulieu vient de passer 8 jours en classe de montagne avec leurs camarades de l'école d'Altillac et de Mestes, aux Chalets des Aiguilles de Chamonix, gérés par l'ODCV et propriété du Conseil Départemental de la Corrèze. Grâce à la participation du Conseil départemental, des communes, de l'Association des DDEN et de la coopérative scolaire, les élèves ont pu profiter de ce magnifique séjour dans ce lieu où plane toujours le souvenir des premiers alpinistes. Ils se sont initiés à l'escalade en salle grâce à l'association « A chacun son Everest » puis sur rocher. Ils ont pu prendre le train à crémaillère du Montanvers jusqu'à la Mer de Glace. La semaine fut ponctuée également par la visite de la ville de Chamonix, du Pôle Risk à La Maison de la Montagne, du parc de Merlet et d'un village d'alpage. Cette semaine fut pour certains une première expérience de la vie en collectivité et tous sont revenus riches de souvenirs et d'anecdotes.

### **Le skate-park**

Issu d'une sollicitation des jeunes Bellocois et voisins, le projet de skate-park a reçu la pleine adhésion du Maire et de la municipalité au point de voir sa réalisation effective en juillet. De ce fait la participation d'un groupe d'adolescents managés par la CAF, le Maire et les services administratifs a contribué à recueillir les attentes des pratiquants pour adapter les éléments du skate-park à leurs meilleures pratiques. Rendez-vous est pris cet été pour les rollers et les skates.

### **L'assainissement individuel**

Le montant des redevances a été fixé par la Communauté de Communes Midi Corrézien le 26 octobre 2017 comme suit : pour le contrôle de conception/implantation, redevance de 90 euros après instruction du dossier par le SPANC ; pour le contrôle de bonne exécution, redevance de 90 euros ; pour le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien, une redevance d'un montant de 136€ annualisée (soit 17 euros par an). Les usagers du service, payant la redevance pour le contrôle périodique et souhaitant réhabiliter leur installation, seront exonérés de la redevance de conception/implantation. La facturation de la redevance annualisée interviendra fin juin, début juillet. Elle ne sera plus prélevée par la SAUR mais adressée à l'utilisateur via le trésor public.

### **La propreté dans la ville : nous comptons sur vous !**

**Ne laissez pas trainer vos déchets : pensez aux collecteurs enterrés. Ne sortez les poubelles que les jours de ramassage !**

**Ne laissez pas les déjections de vos animaux sur le chemin des autres, n'oubliez pas de les ramasser !**

# **Beaulieu-sur-Dordogne**

## **Juin 2018**

## Les animations de l'été

### **Les concerts à l'abbatiale :**

7 juillet : le Chœur de Beaulieu à 21h

4 août : Festival de Saint-Céré à 21h, musique française au 18<sup>ème</sup> (trio clavecin, violoncelle, violon)

13 août : Festival de Saint-Céré à 21h, chants sacrés de la Méditerranée avec les voix du Maroc et le quatuor Atlas

16 août : chorale Mane Voce à 21h

20 août : chorale King's Confort à 21h

### **Les expositions à la chapelle des Pénitents :**

Du 1<sup>er</sup> juillet au 15 juillet : Familles rurales, atelier de peintures

Du 16 juillet au 29 juillet : Dominique Houillier, « Luminescence » vitraux et bijoux d'art

Du 30 juillet au 12 août : Marie-Thérèse Lasserre, peintures aquarelles

Du 13 août au 26 août : James Joye, Bryan Ansell et Louise Mac Conchie, peintures et céramiques

Du 27 août au 2 septembre : Familles rurales, atelier de peintures

Du 3 septembre au 17 septembre : Colette Grande et Myriam Copin, peintures

### **Les expositions au Bessol :**

Du 29 juillet au 12 août : artisanat d'art. Monique Castelli peinture sur porcelaine, Jacques Laumond artiste peintre, Claire Duquey photographe d'art, Brigitte Barret bijoux fantaisie, Françoise Claverie dentelle papier, Jean-Claude Claverie maquettes, Paul Guttiez sanguines, Martine Niaussat peinture sur verre, Jacques Noël Niaussat marqueterie, Louis 2 Verdal sculpteur

### **Les marchés festifs des producteurs de pays :**

**Tous les lundis à partir du 9 juillet et jusqu'au 27 août inclus.** A partir de 17h place du Monturuc, tables, bancs, couverts, barbecues, buvette à disposition pour déguster les produits achetés sur le marché. Animation musicale gratuite.

**Le 2 juillet :** marché de producteurs de pays, à partir de 17h place du Monturuc.

**Le 13 juillet :** loto d'été (Comité du jumelage) place du Champ de Mars.

**Le 14 juillet :** kermesse de la musique par l'Harmonie Beaulieu-Vayrac. Bal et feu d'artifice.

**Le 20 juillet :** loto d'été (Comité des fêtes) place du Champ de Mars.

**Le 21 juillet :** comice agricole, stade du pont.

**Le 25 juillet :** apéro-concert (Comité des fêtes) place du Monturuc.

**Le 3 août :** loto d'été (Comité du jumelage) place du Champ de Mars.

**Le 8 août :** balades en Corrèze : inscription au stade dès 8h-8h30.

**Le 12 août :** foire bio toute la journée sous le pont et 27<sup>ème</sup> foire à la brocante place de l'abbatiale.

**Le 15 août :** fête du Monturuc, bal et feu d'artifice.

**Le 17 août :** loto d'été (Comité des fêtes) place du Champ de Mars.

**Le 22 août :** apéro-concert (Comité des fêtes) place du Monturuc.

**Les 1 et 2 septembre :** fête des Corps Saints. Défilé de chars fleuris, fête foraine, bal, feu d'artifice au stade.

**Les 15 et 16 septembre :** journées du patrimoine

**Les 20 et 21 octobre :** paddle race

**Fleurissement** : La Mairie organise comme chaque année un concours destiné à récompenser les plus beaux balcons, fenêtres, jardins et immeubles fleuris de la Commune.

Collecte de sang (15h30-19h30  
salle Sévigné) le 16 août

## **Circulation et stationnement : la sécurité est notre priorité**

Merci de :

- Respecter les limitations de vitesse dans Beaulieu.
- Respecter les interdictions de stationner.
- Laisser les trottoirs aux piétons.
- Respecter les emplacements pour handicapés.



# Beaulieu-sur-Dordogne

## Juin 2018



Nous vous invitons à visiter régulièrement le site internet de la mairie [www.beaulieu-sur-dordogne.fr](http://www.beaulieu-sur-dordogne.fr). Nous veillons à la mise à jour en « temps réel » des informations.

**L'USB Rugby** évoluait la saison dernière en Promotion d'Honneur du Comité du Limousin. La Fédération Française de Rugby ayant choisi d'aligner son organisation sur les modalités de la loi NOTRé, un regroupement des Comités est donc effectif au 1er juillet 2018. La grenouille a accouché d'un mastodonte : si la taille du Comité du Limousin permettait une bonne considération de notre Rugby des villages, la création du Comité de Nouvelle Aquitaine regroupant six comités du Sud Ouest risque de poser des problèmes importants pour les clubs régionaux voire peut-être la disparition de certains, les finances étant mises à rude épreuve.

L'US Beaulieu se trouve donc reléguée en Première Série en raison du classement défavorable de la saison dernière et évoluera dans une poule de dix clubs constituée des clubs suivants : Monpazier, Saint Cyprien, Salignac, Le Buisson, Saint Paul des Landes, Saint Léonard, Meyssac, Chasteaux, Dampniat, Beaulieu.

Il est à espérer que le fait de rebondir en première série soit une motivation pour tous et que le retour au niveau de la Promotion d'Honneur où le club évoluait depuis cinq saisons soit le projet majeur de la saison à venir.

**L'USB Basket** Fin de saison pour l'US Beaulieu Basket. Les différentes catégories (U7, U9, U11, U13, U15 et seniors) ont valeureusement défendu les couleurs du club, sans oublier le basket loisir. Les coachs de chaque équipe ont fait progresser les jeunes basketteuses et réussi à créer une dynamique de groupe. Mention spéciale pour les seniors féminines qui accèdent au championnat Régional 2 pour la saison prochaine et terminent demi-finalistes de la coupe de la Corrèze. Une fierté pour le club et ce groupe issu pour la majeure partie de l'école de basket de l'USBB. Merci aux bénévoles (coachs, dirigeants, arbitres, officiels de table de marque, parents etc..) sans qui, rien ne pourrait se faire. La vie associative du club a été encore une fois très active avec la participation au marché de Noël, une soirée paella, un tournoi 3x3 et la collaboration au marché des producteurs de pays le 20 août cet été. Si vous souhaitez venir nous rejoindre, le bureau de l'USBB accueillera de nouveaux adhérents ou joueuses en septembre prochain avec grand plaisir ! Et bien sûr merci aux fidèles supporters présents les samedis pour encourager les filles !



**La gabare rénovée**



**Beaulieu-sur-Dordogne**

**Juin 2018**